LISTE DES EQUIPEMENTS ELIGIBLES AU TITRE DU PACTE BIEN-ETRE ANIMAL ET BIOSECURITE

Liste des matériels éligibles pour les filières AVICOLES, CUNICOLE et GIBIERS A PLUMES

Investissements éligibles au titre du Bien-être animal – VOLAILLES DE CHAIR

Ambiance du bâtiment (Qualité de l'air, température, humidité et ventilation)

Système de régulation lié au chauffage et/ou à la ventilation des bâtiments (boîtiers, capteurs et sondes, organes de commandes - vérins, treuils…) ;
Capteurs et sondes d'ambiance ;
Matériaux d'isolation thermique ;
Echangeur d'air ;
Equipement de déstratification de l'air (dont brasseurs d'air, mixeur...) ;
Turbines mobiles, turbines équipées de système de brumisation ;
Système de brumisation, cooling.

Ambiance lumineuse

Lumière naturelle :

Création d'ouverture en parois ou toiture pour éclairage lumière naturelle : huisserie, visserie, perçage parois, fenêtre ou surfaces vitrées ou translucide ou rideaux polycarbonates et volet obturateurs ;
Jardin d'hiver : travaux de structure et aménagement.

Eclairage :

Installation de ligne électrique pour mise en place d'un éclairage complémentaire à la lumière naturelle (éclairage fluocompact, éclairage LED, éclairage induction, etc..) ;
Dispositif de programmation ou de temporisation de l'éclairage.
Installation de lumières permettant d'améliorer le BEA.

Sol, litière et aire de couchage

Matériel d'entretien et de gestion de la litière (aération, soufflerie) ;
Revêtement : bétonnage du sol intérieur.

Matériaux manipulables et de nidification

Equipements de perchage (perchoirs, plateformes...) ;
Solution de picorage ;
Aménagement de nids.

Isolement des animaux malades ou blessés

Table de vaccination.

Aménagements pour l'accès à l'extérieur et pour les parcours plein air

Plantations sur les parcours d'arbres isolés et de haies d'ombrages ou paysagères (y compris protections des arbres) ;
Filet d'ombrage sur plantations réalisées ;
Trappes pour l'accès au plein air : création de trappes normalisées et système d'automatisation ouverture.

Autres aspects du BEA

Système de surveillance à distance (boîtiers, sondes, capteurs dont caméras de surveillance) ;
Système d'alarme, ;
Équipements relatifs aux nouvelles technologies de l'information et communication (NTIC) : Connexion et visualisation, modification des paramètres d'élevage à distance (logiciels et matériels informatiques non éligibles) ;
Matériel d'alimentation spécifique reproduction : chaines et assiettes équipées de râpes qui permettent de limer le bec du poussin.
Effaroucheurs ;
Dispositif de cloisonnement des lots ;
Caisses et matériel de manipulation des animaux ;
Rouleaux pour le déplacement des caisses lors de l'enlèvement.

Investissements spécifiques aux couvoirs

Incubateurs et éclosoirs nouvelle génération (mieux adaptés à l'évolution des souches, permettant une attente réduite des poussins) ;
Nouveaux nids et pondoirs (confort de l'animal) ;
Maîtrise de l'ambiance dans les couvoirs (optimisation des conditions d'ambiance pour un meilleur confort de l'animal : ventilation, climatisation, isolation, système de chauffage, système de brumisation, éclairage …).

Investissements éligibles au titre du Bien-être animal – PALMIPEDES GRAS

Alimentation/Abreuvement

Achat de systèmes d'embuccages souples pour le gavage.

Ambiance du bâtiment (Qualité de l'air, température, humidité et ventilation)

Système de régulation lié au chauffage et/ou à la ventilation des bâtiments (boîtiers, capteurs et sondes, organes de commandes - vérins, treuils…) ;
Capteurs et sondes d'ambiance ;
Matériaux d'isolation thermique ;
Echangeur d'air, équipement de déstratification de l'air (dont brasseurs d'air), de turbines mobiles, turbines équipées de système de brumisation, système de brumisation, pad-cooling.

Ambiance lumineuse

Lumière naturelle

Création d'ouverture en parois ou toiture pour éclairage lumière naturelle : visserie, huisseries, perçage parois, fenêtre ou augmentation de surfaces laissant passer la lumière (vitrées, translucide, rideaux polycarbonates) et volet ;
Jardin d'hiver : travaux de structure et aménagement, création des trappes ;

Eclairage

Installation de ligne électrique pour mise en place d'un éclairage complémentaire à la lumière naturelle (éclairage fluocompact, éclairage LED, éclairage induction, etc…) ;
Dispositif de programmation ou de temporisation de l'éclairage ;
Installation de lumières permettant d'améliorer le BEA.

Revêtement de sol

Bétonnage du sol intérieur.

Enrichissement du milieu

Nouveaux nids et pondoirs (reproducteurs).

Aménagements pour l'accès à l'extérieur et pour les parcours plein air

Création de trappes et système d'automatisation ouverture ;
Amélioration des abords et sorties de trappes (agrandissements des trottoirs) pour éviter les bourbiers sur des zones de passages répétés ;

Plantations sur les parcours d'arbres isolés et de haies d'ombrage ou paysagères (y compris protections des arbres) ;
Enherbement (au même titre que l'aménagement paysager) ;
Création de « mares pataugeoires » ;
Terrassement et grillages de soutien des structures de sol (dalles stabilisantes) notamment sur le pourtour des bâtiments, aires de bain et trappes de sorties.

Autres équipements

Caméras de surveillance ;
Table de vaccination « confort » permettant de limiter le stress des animaux ;
Effaroucheurs ;
Rouleaux pour déplacer les caisses (enlèvement des canards).

Investissements éligibles au titre du Bien-être animal – POULETTES ET POULES PONDEUSES

Alimentation/Abreuvement

Matériel d'alimentation pour mise à disposition des compléments de l'alimentation (grit, coquilles d'huîtres, etc.).

Ambiance du bâtiment (Qualité de l'air, température, humidité et ventilation)

Outils de réduction de la température en cas de fortes chaleurs (pad cooling, ventilateurs, brumisation, isolation, brasseurs) ;
Système de régulation lié au chauffage et/ou à la ventilation des bâtiments (boîtiers, capteurs et sondes (inclues NH3, CO2,…), organes de commandes - vérins, treuils…) ;
Système de chauffage dont générateur de chaleur à combustion extérieure ;
Capteurs et sondes d'ambiance ;
Isolation thermique, échangeur d'air, équipement de déstratification de l'air (dont brasseurs d'air), de turbines mobiles, turbines équipées de système de brumisation ;
Régulation automatique, box internet pour contrôler les paramétrages à distance et interfacer les données.

Ambiance lumineuse

Lumière naturelle

Création d'ouverture en parois ou toiture (puits de lumière) pour éclairage en lumière naturelle : huisserie, visserie, perçage parois, fenêtre ou surfaces vitrées ou translucide ou rideaux polycarbonates et volet obturateurs ;
Jardin d'hiver: travaux de structure et aménagement ;
Transformation des vérandas en pondeuses bio en surface annexe de bâtiment (isolation, béton, panneaux de bardage et/ou clair voie, etc.) ;
Construction ou aménagement de préaux.

Eclairage

Installation de ligne électrique pour mise en place d'un éclairage complémentaire à la lumière naturelle (éclairage fluocompact, éclairage LED, éclairage induction, etc…) ;
Dispositif de programmation ou de temporisation de l'éclairage ;
Installation de lumières permettant d'améliorer le BEA.

Revêtement de sol

Bétonnage du sol intérieur

Matériaux manipulables, perchoirs et matériaux de nidification

Pondoirs notamment pour les élevages de reproducteurs ;
Nouveaux nids et pondoirs ;
Enrichissement du milieu : Dispositifs de perchage, notamment lavables et fermés (poux).

Aménagements pour l'accès à l'extérieur et pour les parcours plein air

Mise en place de trappes dans les élevages de poulettes (accès plein air) ;

Plantations sur les parcours d'arbres isolés et de haies d'ombrage ou paysagères (y compris protections des arbres) ;
Perchoirs et plates-formes ;
Matériel d'entretien du parcours, protection et aménagement des parcours ;
Clôtures.

Autres aspects du BEA

Transformation de bâtiments d'élevage de poules en cage vers des systèmes alternatifs (démontage cages, construction de volières, modification de l'aération, abords, etc.) ;
Construction ou aménagement de préau (poulettes bio) ;
Investissements liés à la conversion des bâtiments de cages en production d'œufs alternatif : modification coques, démontage de cages, équipements intérieurs : volières ou autres, abords ;
Matériel de cloisonnement des lots ;
Matériel de pesée automatique des animaux.

Investissements éligibles au titre du Bien-être animal - Filière Gibiers / pigeons

•4.1 Ambiance du bâtiment (Qualité de l'air, température, humidité et ventilation)

Humidificateur, pour le bon équilibre de l'ambiance en bâtiment au démarrage des lots, gestion d'ambiance globale.
Brumisation, turbines mobiles, isolation des structures d'élevage en prévision de variations climatiques.
Equipements de ventilation des bâtiments en privilégiant la ventilation naturelle (systèmes de bardages modulables) ;
Isolation, aération, brumisation, régulation thermique, automatisation des ouvertures de trappes, groupe électrogène fixe, pad cooling ;
Construction de bâtiments froids ou jardins d'hiver pour mise à l'abri en cas d'élévation du niveau de risque.

• 4.2 Ambiance lumineuse (lumière naturelle et éclairage)

Installation de lumière bleue pour reprise de gibier, régulateur et ampoules dimmables ;
Création d'ouverture en parois ou toiture (puits de lumière) pour éclairage en lumière naturelle : visserie, perçage parois, fenêtre ou augmentation de surfaces vitrées ou panneaux translucides ou rideaux polycarbonates et volets obturateurs.
Installation de régulateur de luminosité, systèmes d'occultant / volets pour gérer l'entrée de la lumière naturelle ;
Installation de ligne électrique pour mise en place d'un éclairage complémentaire à la lumière naturelle (éclairage fluocompact, éclairage LED, éclairage induction, etc…) ;
Dispositif de programmation ou de temporisation de l'éclairage ;
Installation de lumières permettant d'améliorer le BEA.

• 4.3 Enrichissement du milieu

Aménagement de pondoirs, nouveaux nids

• 4.4 Aménagements pour l'accès à l'extérieur et pour les parcours plein air

Création, automatisation trappes d'entrée et sortie,
Développement de préaux et jardins d'hiver pour faciliter les transitions intérieur/extérieur.

• 4.5 Autres aspects du BEA :

Systèmes d'attrapage, de contention, de chien électrique, convoyeur, quais de chargement, caméras de surveillance avec boitier et sonde (amélioration de la survie) ;
Petits incubateurs.

Investissements éligibles au titre du Bien-être animal - Filière Cunicole

Ambiance du bâtiment (Qualité de l'air, température, humidité et ventilation)

Amélioration de l'isolation thermique et étanchéité des bâtiments ;

Equipements de ventilation et de chauffage (nombre et capacité ventilateur adapté, chauffage, échangeur d'air, coffret extérieur de protection...) ;
Systèmes de refroidissement (brumisation, pad cooling, panneaux évaporatifs...) ;
Salle de préparation d'air ;
Trappes entre le sas de préparation d'air et les salles d'élevage (entrées d'air automatisées) ;
Equipement en sondes pour mesure hygrométrie et taux d'NH3 et CO2 (en plus sonde de la sonde de température existante) ;
Système de régulation lié au chauffage et/ou ventilation des bâtiments (boîtiers, capteurs et sondes, organes de commande) ;
Systèmes de surveillance à distance (boîtiers, sondes, capteurs).

Ambiance lumineuse

Naturelle

Création d'ouvertures pour disposer d'éclairage naturel (fenêtres, polycarbonate, bandeaux lumineux, trappes claires, puits de lumière, dont système de régulation et d'obturation).

Eclairage

Equipement en lumière artificielle proche conditions naturelles (LED, transition lumineuse) ;
Installation de ligne électrique pour mise en place d'un éclairage complémentaire à la lumière naturelle (éclairage fluocompact, éclairage LED, éclairage induction, etc…) ;
Dispositif de programmation ou de temporisation de l'éclairage ;
Installation de lumières permettant d'améliorer le BEA.

Revêtement de sol :

Caillebotis ;
Fond repose pattes ;
Sol alternatif au grillage.

Logements alternatifs à la cage :

Cages de grands modèles, cages plus hautes avec mezzanines, parcs ;
Passage de parc grillagé vers des parc caillebotis, enclos au sol ;
Bâtiment de desserrage avec des logements alternatifs ;
Trappes de communication entre logements ;
Conversion vers production biologique ou avec accès plein air : parcours extérieurs, trappes d'accès au plein air, dispositif de clôture extérieure, bâtiment léger type label, abris, zone d'ombrage ; etc.

Enrichissement du milieu de vie :

Supports pour mettre à disposition des matériaux à ronger ou du fourrage grossier ;
Refuges, terriers, nuitées ;
Nid couvert ou obscurci ;
Supports matériaux à ronger ;
Kits de réhausse ;
Matériel permettant de préparer les éléments de nidification (égrenage, manutention...).

Autres aspects du BEA :

Equipement de salles spécifiques pré-cheptel ;
Système d'enlèvement et transports animaux prenant plus en compte le BEA (chariot d'enlèvement amélioré...).

Investissements éligibles au titre de la Biosécurité :

Filières avicoles

Acquisition de systèmes d'alimentation et d'abreuvement en extérieur protégés de la faune sauvage ;
Système antiperchage sur les lignes d'alimentation et d'abreuvement en extérieur ;
Système de paillage automatique interne au bâtiment ;

Amélioration de l'étanchéité des bâtiments anciens (protection des ouvertures contre la faune sauvage et les nuisibles) ;
Moyens de protection des stockages de litière ou d'aliment (boisseaux de stockage, bardage de hangars, pose de filets...) ;
Acquisition de silos de stockage d'aliment pour bâtiment mobile d'élevage en plein air ;
Moyen de lutte contre l'avifaune (effaroucheurs, filets de protection ...) ;
Réalisation ou rénovation de sas (ou local) sanitaire et équipement ;
Création de porte pour accéder au parcours à partir de la zone propre du sas
Les travaux, équipements, aménagements des locaux d'accueil des prestataires (vestiaires, sanitaires, etc.) ;
Réfection des abords proches des bâtiments y compris parcours (empierrement, trottoirs ou plateforme bétonnée, caniveau bétonné...) ;
Enceintes réfrigérées ou sous froid négatif pour stockage des cadavres, bac d'équarrissage y compris aménagement d'aire bétonnée ;
Rénovation des parois des bâtiments afin de faciliter le nettoyage et la désinfection (N&D) : enduit lisse… ;
Aire de nettoyage du matériel ou des véhicules bétonnés avec système de récupération des eaux ;
Matériel et équipement de désinfection des caisses ;
Rénovation ou création de station de N&D ;
Acquisition de moyens d'enfouissement d'effluents ;
Clôture des parcours (piquets, grillage, etc.) et clôtures électrifiées pour la réduction des parcours en cas d'influenza aviaire et lutte contre les intrusions ;
Construction de bâtiments froids ou jardins d'hiver pour faciliter la claustration en cas d'élévation du niveau de risque ;

Gibiers à plumes

Rénovation des bâtiments pour l'étanchéité et l'isolation ;
Rénovation des parois des bâtiments afin de faciliter le nettoyage et la désinfection (N&D) ;
Protection contre la faune sauvage et les nuisibles, rénovation des parcs et volières: grillage et filets ;
Protection des sites (grillages, clôtures, barrières...) ;
Amélioration de sas sanitaires en 2 zones ;
Achats de matériels de nettoyage et désinfection.

Filière cunicole

Etanchéité des bâtiments anciens (protection contre la faune sauvage et les nuisibles) ;
Protection des sites (couverture des plein air et semi plein air, grillages, clôtures, effaroucheur, barrières...) ;
Béton des aires sanitaires extérieures ;
Bétonnage et revêtements sanitaires des sols intérieurs ;
Enduits des soubassements ;
Travaux et équipement d'un sas sanitaire ;
Système fixe de détrempage/nettoyage/lavage ;
Système de désinfection automatisé des salles ;
Enceintes réfrigérées ou sous froid négatif pour stockage des cadavres, bac d'équarrissage y compris aménagement d'aire bétonnée ;
Enceinte réfrigérée pour bac équarrissage et aire d'entreposage + raccordement eau et électricité ;
Réalisation d'une zone de stationnement à l'extérieur de la zone professionnelle sécurisée pour stationnement des intervenants extérieurs ;
Silo supplémentaire pour la gestion des aliments avec délais de retrait ;
Aménagement de l'élevage pour renforcer la biosécurité (système TPTV, logement du pré-cheptel, rotoluve, pédiluves...).